

La complexité des situations « NEET » en Région de Bruxelles-Capitale¹

André Géraldine et Crosby Andrew

Introduction

Depuis le début de la crise de 2008, les transitions « études-marché de l'emploi » et tout particulièrement des fractions les moins qualifiées de la jeunesse sont devenues encore plus instables et insécurisées qu'elles ne l'étaient depuis les années 1990 [Wolbers, 2014]. Dans ce contexte, suivant les recommandations de l'union européenne, les pouvoirs publics à Bruxelles ont mis en place des stratégies de lutte contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes. Néanmoins, l'approche *massive* de ces stratégies risque de ne pas atteindre ses objectifs, faute de reconnaître la diversité de situations et des trajectoires menant au décrochage ou au chômage. En particulier, les programmes qui visent les jeunes labellisés comme « NEET », menés dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes en collaboration avec le Fonds social européen, semblent réifier « les jeunes » et réduisent la problématique à une question d'employabilité personnelle. Ainsi, ces programmes tiennent peu compte du fait que la jeunesse fait partie intégrante de la question sociale qui, à Bruxelles, correspond à l'intense dynamique migratoire et aux processus de ségrégation spatio-résidentielle [Jacobs et Rea, 2007; Rea et al., 2009 ; Sacco et al., 2016]. Notre contribution avance une analyse critique de la catégorie « NEET » qui structure ces programmes et propose des indicateurs plus qualitatifs dont l'utilisation dans les politiques publiques bruxelloises permettrait d'atteindre les jeunes qui en ont le plus besoin.

Notre analyse est basée sur une approche sociologique sur les inégalités qui permet de dégager à partir d'un matériel ethnographique récolté auprès des jeunes des quartiers populaires de la capitale une typologie NEET/non-NEET. Notre analyse contribue d'une part à déconstruire la catégorie statistique de « NEET » en ce qu'elle montre des situations sociales diversifiées et qui sont temporelles. D'autre part, notre typologie NEET montre combien les situations NEET résultent de trajectoires façonnées par des dynamiques structurelles, mais aussi par des rapports et des processus d'inégalités, qu'elles soient relatives à la classe, à l'origine migratoire et à leurs intersections, et qui affectent tant la sphère scolaire que le marché de l'emploi bruxellois.

1. Une approche par les inégalités sociales et ethno-raciales

Notre analyse de la catégorie « NEET » repose sur un cadre théorique qui combine deux corps de littérature dont la complémentarité offre une grille d'analyse pertinente pour des données récoltées dans le contexte bruxellois où les questions sociale et ethno-raciale se chevauchent [Franssen et al., 2014]. Premièrement, la sociologie qualitative des inégalités vise à analyser les positionnements différenciés à l'égard des inégalités, les sentiments d'injustice, mais aussi les différents processus et enchainements cumulatifs des inégalités [cfr. Galland et Lemel, 2018]. Dans la sociologie française, les travaux se déploient souvent en filiation avec les travaux de Pierre Bourdieu et mettent à la fois

¹ La recherche dont est issu cet article a été financée par Innoviris dans le cadre du programme *Prospective Research for Brussels*. Les opinions et analyses exprimées dans cet article n'engagent que les auteurs.

l'accent sur les processus d'incorporation des inégalités, notamment via le concept d'*habitus*, sur les processus d'auto-sélection au sein des classes populaires (« nécessité faite vertu ») etc. Cette dimension du travail de Bourdieu a inspiré des travaux qualitatifs qui ont mis en lumière les nœuds de tension et de confrontation entre logiques de l'institution scolaire et logiques des univers familiaux comme au cœur des ruptures scolaires des jeunes de classes populaires [Millet et Thin, 2005]. D'autres travaux ont également étudié les processus et les discours au sein desquels les disparités sociales sont naturalisées et légitimées, par exemple dans la sphère scolaire [Millet et Croizier, 2016]. La sociologie qualitative sur les inégalités a donc été intégrée pour étudier les processus d'enchaînements des inégalités au cœur des trajectoires, mais aussi les processus d'incorporation, de résistance et de légitimation des inégalités. Le deuxième corpus théorique que nous mobilisons est celui de la sociologie de l'immigration américaine. Plus précisément, une branche de cette discipline étudie les variations de mode d'intégration des groupes et minorités ethniques dans la société majoritaire. Plus précisément, les études sur « l'assimilation segmentée » des deuxièmes générations [Portes et Zhou, 1993 ; Portes et al., 2005] ont souligné le rôle primordial d'attitudes gouvernementales et sociétales envers les étrangers. Des politiques migratoires accueillantes et de soutien en matière d'emploi, de logement et de scolarité, favorisent l'intégration et la mixité sociale, tandis que des politiques restrictives, les préjugés et le racisme favorisent une « intégration vers le bas » [de Haas et al., 2020].

2. Méthode

Contrairement aux travaux des NEETs studies de type quantitatif, cet article s'appuie sur des données qualitatives produites dans le cadre d'une enquête de terrain qui a été menée auprès de jeunes Bruxellois issus de quartiers les plus appauvris de Bruxelles. Le focus mis sur ces quartiers s'explique notamment parce qu'ils correspondent à certaines zones géographiques de la capitale qui accumulent toute une série de désavantages socio-économiques [Van Hamme et al., 2016] et qui sur le plan démographique se caractérise par une surreprésentation des tranches d'âge les plus jeunes de la Région tandis qu'il y a un déficit d'infrastructures scolaires et une saturation des écoles [Wayens et al., 2013]. Les phénomènes de retard scolaire et de sortie précoce sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur concernent plus les jeunes des communes les plus pauvres de la capitale et parmi ceux-ci les garçons [Observatoire de la santé et du social, 2017]. Il était donc plus probable d'y rencontrer des jeunes dans des transitions études-emploi non stabilisées.

Une enquête de terrain de type ethnographique (échanges informels, observation directe, relation d'enquête) s'est développée en deux phases de récoltes de données. D'abord, une enquête de terrain intensive avait pour principal objectif de construire une population d'enquête en mettant d'abord l'accent sur des prises de contact et l'observation directe dans l'ancrage des espaces publics des quartiers des jeunes interviewés. Ensuite, une enquête plus approfondie dans les quartiers de deux années, visait notamment à approfondir le récit des jeunes en situation NEET sur leur trajectoire par le biais d'entretiens compréhensifs. Cette immersion dans les quartiers populaires a conduit à s'entretenir de manière plus approfondie avec 93 jeunes. Parmi ceux-ci, 42 jeunes étaient ou avaient été en situation NEET, et 7 dans des processus de décrochage. La plupart des jeunes rencontrés étaient des garçons et avaient entre 17 et 25 ans.

3. Résultats

Le matériel récolté dans le cadre des différentes phases de l'enquête ECRIS porte sur les parcours de transitions « études-marché de l'emploi » de 93 jeunes. Il a été traité par le biais d'une méthode d'analyse typologique. Celle-ci s'est basée sur différents indicateurs qualitatifs qui ont été construits dans le cadre de l'enquête dans un va-et-vient entre la théorie et les différentes phases de récolte des données qualitatives. Ces indicateurs qualitatifs sont relatifs aux appartenances sociales (origine sociale, origine migratoire, genre). Ils portaient aussi sur les positionnements des jeunes sur le rapport aux institutions et leurs discours (agents, discours sur la méritocratie, modalités de l'action publique, etc.) et à la société (discours sur l'appartenance et l'identité); les aspirations sociales, économiques, culturelles; aux types de ressources mobilisées. La typologie obtenue comporte deux axes. Le premier axe différencie et qualifie les jeunes dont les parcours présentent des « situations NEET » des jeunes dont les parcours n'en présentent pas. Le second axe analyse les différences entre « situations NEET » en étudiant les différentes trajectoires de jeunes. Dans les sections suivantes, nous étayons les résultats liés à cette typologie.

3.1. Situations NEET/non-NEET

Une manière de qualifier les jeunes en situation NEET est de les comparer aux jeunes qui ne sont pas dans de telles situations. Cependant, cette démarche comparative qui repose sur les situations se heurte à plusieurs difficultés qui ne sont pas sans révéler les limites de la catégorie statistique NEET. D'abord, ces difficultés sont relatives aux dimensions temporelles et processuelles qui caractérisent les situations NEET/non-NEET. Un nombre significatif de jeunes avaient rencontré ce type de situations, parfois de manière prolongée (plusieurs années), mais n'étaient plus dans ce genre de situations au moment de la rencontre. Pour cette raison, au-delà de la situation, ils partageaient des caractéristiques avec les jeunes en situation NEET et ont été intégrés dans la catégorie NEET. D'autres jeunes qui n'avaient pas connu de telles situations, par exemple les écoliers de l'enseignement secondaire ou les jeunes en formation, partageaient des caractéristiques avec les jeunes qui sont en situation NEET. Ainsi par exemple, parmi les jeunes rencontrés lors de l'enquête, une partie fréquentait encore l'école secondaire. Beaucoup d'entre eux avaient une trajectoire scolaire caractérisée par des redoublements et des réorientations et participaient à un engagement dans la culture de la futilité ou avaient des comportements « contre-l'école » [Willis, 2016] et un investissement dans les quartiers. Tous ces éléments mènent à penser qu'il est plus que probable que ces jeunes puissent se retrouver dans des situations NEET et que cette situation est le résultat de différents processus et enchaînements de processus et doit être abordée comme telle. Les difficultés de l'utilisation de cette catégorie tiennent également à la différenciation des conditions d'existence au sein desquelles surgissent ces situations. Alors que les jeunes des fractions très précaires des classes populaires étaient prolixes sur ces situations NEET prolongées notamment en raison des difficultés socio-économiques qu'elles ont entraînées, les jeunes issus des milieux sociaux plus privilégiés, dont les parents assumaient financièrement les aléas de leur trajectoire, parlaient de leur situation NEET comme d'une année sabbatique. En d'autres termes, la différence au sein des conditions d'existence conduit à ce que les situations NEET n'exercent pas leurs effets de la même manière sur les parcours des jeunes. Leur diversité révèle les connotations très contrastées que prend cette période de « la jeunesse » selon les milieux sociaux d'appartenance.

Au-delà de ces difficultés, la description de la population d'enquête montre que les jeunes se répartissent en deux grands types de situations : les situations NEET et les situations non-NEET que nous avons décliné de la manière suivante. Les situations « non-NEET » : (1) des situations de scolarité dans l'enseignement secondaire, (2) de travail déclaré ou de formation, (3) ou d'études supérieures ou haute école ; et les situations « NEET » : (4) *discontinues* et (5) *hors système* (cf. infra). Ces situations permettent de travailler par comparaison et de resituer et de décrire l'ensemble de ces situations comme des positions dans l'espace social et comme l'intégration dans des segments différents de cet espace. En effet, les situations *hors système* et aux « études supérieures » correspondent respectivement à des positions au-delà de la marge sociale et d'inclusion dans la société, les autres situations étant intermédiaires. La majorité des jeunes de notre population d'enquête font partie de la seconde génération de l'immigration non-européenne et de classes populaires, mais il y a des variations qui distribuent ces jeunes dans un continuum allant des fractions les plus fragilisées aux fractions plus stabilisées des classes populaires, voire même aux classes moyennes. Cette distribution dans l'espace social correspond, compte tenu des prérequis préalablement mentionnés, à la distribution entre les catégories NEET et non-NEET. Les jeunes qui sont aux études supérieures au moment de l'enquête sont souvent issus d'une famille dont la position socio-économique est modeste mais stable. La réussite scolaire étant valorisée par les parents, même si beaucoup ont eu des parcours compliqués (redoublements, changements d'écoles, conflits avec des professeurs, etc.), ils ont néanmoins réussi à obtenir un CESS en filière générale et se sont inscrits à l'université ou en haute école afin de réaliser l'ascension sociale dans laquelle ont investi les parents à travers la scolarité de leurs enfants.

La différence la plus marquante entre ces deux groupes et que les jeunes en situation NEET ont le sentiment de ne pas appartenir à la société, d'être Belges, et se sentent généralement discriminés, et rappellent ainsi l'intégration descendante susmentionnée. Au contraire, les jeunes qui n'ont pas connu de telles situations et ont connu une ascension sociale, ont le sens du mérite et adhère à l'idéologie de la méritocratie. Dans leurs discours, c'est parce qu'ils ont travaillé et affronté leurs obstacles qu'ils ont réussi. De là, très souvent, les discriminations et le racisme ne sont pas perçus comme des systèmes de domination, mais plutôt comme des actes individuels de personnes malveillantes. Dans certains cas, le racisme n'est même pas reconnu et est plutôt perçu comme un discours des faibles qui ne veulent pas faire l'effort de s'en sortir. D'ailleurs, l'un ne va pas sans l'autre, le sentiment d'appartenance semble être le résultat de ce vécu de présence ou d'absence de discrimination. Le sentiment de non-appartenance et d'être discriminé sont donc les deux traits les plus communs entre NEET et les plus distinctifs par rapport aux non-NEET. A ces différences, il en existe d'autres à savoir le degré de méfiance ou confiance en l'Etat et ses diverses institutions. Ainsi, par exemple, les jeunes qui sont dans des situations de travail ou en formation se tournent fréquemment du côté des instances d'aides (recherche emploi, chômage, formation, etc.) et en retiennent généralement une confiance majeure en les institutions. Malgré leurs exigences bureaucratiques (demande de preuves, de documents, etc.), les institutions ne sont pas perçues comme du contrôle mais plutôt comme des vecteurs d'aide, de droits et une voie vers l'ascension socio-économique. Ce rapport conformiste aux institutions n'est pas le fruit du hasard. Ces situations sont corrélées avec des milieux familiaux qui ont déjà une connaissance des institutions et une expérience tendanciellement positive, notamment par des parents détenteurs de davantage de capital culturel.

Finalement, ce sont des variables telles que l'envie d'ascension sociale ou économique, le soucis de distinction, ainsi que des « turning points » dans les trajectoires les plus compliquées qui font que des jeunes avec les caractéristiques les plus dures se retrouvent néanmoins en situation non-NEET stable. Cette première typologie par le biais des situations indique bien qu'il convient de s'intéresser aux trajectoires pour saisir le groupe en situation NEET.

3.2. L'analyse des trajectoires

Malgré les précisions préalablement mentionnées, nous avons donc des jeunes qui sont dans des situations NEET. En se penchant sur leurs trajectoires, nous avons dissocié les jeunes qui sont dans des situations NEET *discontinues* et des situations *hors système*.

3.2.1. Les situations NEET *hors système*

Jean a 19 ans et est originaire du Congo-Kinshasa. Il vit avec sa mère qui est sans papiers et travaille dans un café de manière non déclarée pour pouvoir élever sa progéniture restée au pays. Jean ne va plus à l'école depuis presque une année car son activité de dealer qu'il a entamée afin de subvenir à ses besoins et aider sa mère lui prend tout son temps. Les difficultés scolaires ont commencé dès son entrée dans l'enseignement secondaire dans la seule école « qu'il avait trouvée ». Après un deuxième redoublement, Jean explique « avoir pété un câble à l'école », ce qu'il justifie par les « mauvaises influences » et certains pairs qui « le cherchaient ». Ces difficultés comportementales surgies après ses redoublements lui vaudront d'ailleurs un passage en IPPJ. Après il se retrouve dans une école professionnelle qui est loin de correspondre à ses aspirations puisqu'il la qualifie « d'école pour les voyous ». Il finit donc par suspendre sa scolarité principalement pour des raisons financières.

La situation NEET *hors système* renvoie à des situations au sein desquelles les jeunes ont décroché de l'école, et ne sont ni au travail, ni inscrits dans une formation et ne recourent à aucune institution d'aide. Par ailleurs, au moment de la rencontre, leur vision du monde est organisée de manière parallèle à la société majoritaire. Le cadre de référence des jeunes dans la situation *hors système* est structuré autour des différentes organisations informelles qui structurent les quartiers étudiés. Les trajectoires semblables de ces jeunes permettent d'identifier les raisons structurelles qui les ont conduits à se tourner principalement du côté des circuits informels et/ou illicites pour s'en sortir.

Les jeunes rencontrés lors de l'enquête qui se trouvaient dans des situations *hors système* cumulaient des conditions d'existence très difficiles telles que des parents sans emplois ou revenus, des foyers monoparentaux qui peinent à nourrir une grande fratrie, et dans certains cas des statuts migratoires précaires (séjour temporaire, absence de statut légal). Les travaux sur la scolarité des jeunes bruxellois [Jacobs et Rea, 2007] ont montré que ces situations familiales sont un indicateur assez fiable de la non-réussite scolaire des enfants des fractions les plus instables des classes populaires. Comme l'illustre la totalité des récits de jeunes qui ont permis de dégager les situations NEET *hors système*, ils ont en effet avorté leur scolarité après avoir abouti dans les filières les plus dominées du champ éducatif (enseignement professionnel) et ont fait part des multiples difficultés rencontrées à l'école : réorientations, redoublements, changements d'école, confrontation à des propos racistes et dénigrants de la part de l'institution (professeurs, éducateurs, direction), renvois, difficultés à trouver des nouvelles écoles, décrochage. L'inadéquation entre leur faible capital

scolaire et l'institution est doublée par les conditions économiques qui pèsent sur le foyer familial et les ruptures qui viennent s'y entrelacer. Pourtant, ces jeunes semblent adhérer fortement aux discours de la méritocratie et de la responsabilité individuelle véhiculés par l'institution scolaire de sorte que le décrochage et les « conneries » qu'ils disent avoir faites sont souvent vécues et intériorisées comme la conséquence de leur inadéquation personnelle à l'école et relevant de leur propre responsabilité. Il s'ensuit que ce sont ces mêmes discours qu'ils invoquent pour justifier leur parcours déviant des institutions et les conduisant dans les réseaux informels afin de soutenir, voire porter pour d'autres, l'économie familiale.

En revanche, lorsqu'il est question de la police, les jeunes se dégagent de la responsabilité individuelle et du mérite et mettent en avant la responsabilité de l'Etat dans leur parcours de décrochage. Les contacts fréquents avec la police et avec l'institution judiciaire lorsque certains se font prendre participent tout autant à la construction de leur rapport aux institutions bruxelloises qui finissent par être perçues comme contraires à leur émancipation. Cette perception est renforcée par le fait que ces jeunes perçoivent la ségrégation urbaine et la différence de traitement entre quartiers riches et pauvres et entre jeunesse issues de l'immigration et jeunesse blanche est ressentie fortement comme une forme de racisme. Selon Nabil, c'est ce désinvestissement de l'Etat à l'égard des quartiers populaires qui explique son parcours de décrochage :

« l'Etat ne fait pas les mêmes choses qu'on soit un jeune d'Uccle, de Jette ou de Molenbeek » « En 2015, on nous a demandé ce qu'on voulait, la commune est venue. On a demandé un nouveau terrain de foot, mais ils ont fait des travaux, cela a pris 3 ans pour poser des grillages sur du béton. Ils ont dit que c'était à cause du deal. Un jeune belge d'Uccle il aurait eu son terrain. Trois ans pour prendre cette décision. Pendant ce temps-là, j'ai commencé à fumer, me droguer, à dealer et j'ai arrêté l'école » « ça m'a démotivé sur la Belgique. Je me suis demandé mais pourquoi je n'étais pas considéré comme Jérôme d'Uccle ? »

Cette envie d'autonomie économique et la responsabilisation à l'égard de son propre parcours sont donc également liés au ressenti à l'égard du racisme qui structure plus largement la société : rapports plus que problématiques avec les forces de l'ordre auxquelles les jeunes ont fréquemment été confrontés tout au long de leur trajectoire, manque de reconnaissance des minorités immigrées et/ou musulmanes, et en particulier leurs parents, alors qu'elles ont contribué à la construction du pays dans l'après-guerre, ou n'ont eu aucune reconnaissance des diplômes obtenus au pays d'origine. Ainsi, cette envie d'autonomie et la responsabilisation à l'égard de son propre parcours va de pair avec une méfiance dans les institutions bruxelloises car, dans les meilleurs des cas, elles sont perçues comme ne contribuant pas à leur ascension sociale, mais dans la plupart des cas, ne font qu'exercer du contrôle. Le non-recours aux institutions et aux services, doit se comprendre à partir de cette perspective, l'expérience de ces jeunes leur ayant appris que l'on « ne peut compter sur personne » et que l'on « ne peut que compter sur soi-même » et qu'ils s'investissent surtout dans les organisations informelles des quartiers. On voit bien que ces situations ne sont pas le résultat de décisions individuelles. Plutôt, elles résultent des enchaînements de processus relatifs aux inégalités sociales dans les trajectoires, en ce compris l'expérience des institutions au sein des familles via l'expérience qu'en ont eu les parents dans leurs propres démarches avec les institutions.

3.2.2. Situations NEET *discontinues*

Amir a arrêté l'école en cinquième professionnelle après les difficultés de plusieurs réorientations difficiles à digérer. Après une période de remises en question en dehors de toute institution et se tournant vers l'économie informelle, il a fini par trouver un contrat de durée déterminée d'agent de prévention STIB dans le cadre d'une « convention premier emploi » qui lui redonne une certaine assise, même si il ne veut pas trop penser la question de « l'après ». Amir est une figure respectée dans le quartier, c'est un « grand frère » qui se positionne dans les espaces publics de son quartier comme un modèle pour les plus jeunes en matière de cohésion sociale et entend à continuer à se positionner comme tel.

Les situations NEET *discontinues* renvoient à des situations de travail non-stabilisé. Sur le plan des origines familiales, les jeunes viennent de milieux relativement moins fragilisés que les jeunes rencontrés dans des situations *hors système*, mais largement de familles modestes des classes populaires. Ils ont aussi des trajectoires plus hétérogènes par rapport à ceux-ci. D'une part, il y a des jeunes qui n'étaient pas en train d'étudier à l'école ou dans l'enseignement supérieur, qui ne suivaient aucune formation ou ne travaillaient de manière déclarée. Cependant, certains avaient eu récemment un travail ou avaient des perspectives de retourner aux études ou de suivre une formation. D'autre part, on y retrouve des jeunes avec un travail temporaire ou en formation au moment de l'enquête mais qui risquaient de se retrouver sans travail ou formation ou qui par le passé avaient été en dehors de toute institution (travail déclaré/formation) pendant plusieurs mois à une année. En d'autres termes, il s'agit de jeunes dont la situation de travail n'est pas « stable » et qui oscille entre emploi, formation, et chômage, ce qui est assez caractéristique des parcours de transitions école-travail des jeunes faiblement qualifiés.

Cette catégorie de situations NEET indique bien que les décisions des individus ne dépendent pas de leurs attitudes mais d'abord et avant tout de l'absence d'opportunités de stabilité d'emploi sur le marché du travail bruxellois [Devillé, 2008] et qui façonne des trajectoires discontinues notamment pour les moins qualifiés. A ce propos, ils ont en commun de ne pas avoir fini leurs études dans les filières les plus valorisées de l'enseignement secondaire belge. Si au même titre que les jeunes en situation *hors système* ils sont nombreux à avoir eu des trajectoires scolaires compliquées, la majorité a néanmoins obtenu un CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur), mais dans les filières de l'enseignement technique ou professionnel ou ont arrêté leur scolarité secondaire supérieure à un moment où elle était bien entamée. La relation qu'Aya entretient avec le CPAS est exemplaire des rapports que les jeunes en situation NEET *discontinue* ont avec les institutions, que ce soit l'école, le CPAS, Actiris, la police, ou aux services du secteur non-marchand qui sont associés à l'Etat.

La dernière fois qu'Aya avait droit à des allocations sociales elle a attendu quatre mois avant d'aller au CPAS. En effet, lors d'une visite antérieure, l'assistant social lui avait fait des remarques déplacées. Elle explique : « je voulais avancer dans le dossier, l'administration, il fallait envoyer un mail et alors j'ai sorti mon deuxième GSM sur lequel j'ai la 3G. Et là le mec me fait la remarque style 'ah, tu viens au CPAS, pourtant t'as deux GSM et la 3G...' ». Ainsi, Aya ressentait fortement la ruse qu'il fallait user pour « ne pas avoir d'histoires au CPAS ». Pour elle, c'était la preuve qu'en fait l'assistant social ne l'écoutait pas et ne l'acceptait pas pour ce

qu'elle est, transformant ainsi la question du revenu en une question morale plutôt que juridique. Selon Aya, « au CPAS tout est très formel, il n'y a pas la place pour se confier ». Outre les procédures administratives, ce sont donc ce jugement et le manque d'écoute qui rend Aya critique à l'égard des institutions.

Comme l'illustre le récit d'Aya, les démarches bureaucratiques, le manque d'écoute, le jugement, voire la suspicion envers les usagers, poussent certains à n'y recourir qu'en dernière instance ou à ne plus y recourir, trouvant des pistes vers le travail ou les bonnes formations en mobilisant leur capital social. En d'autres termes, ces jeunes critiquent les modalités de la mise en œuvre de l'Etat social actif qu'ils expérimentent dans leurs transitions école-travail et qui semblent directement contribuer aux « accrocs » de leur trajectoire. Ensuite, comme les jeunes en situation *hors système*, le rapport aux institutions est directement façonné par des formes de discriminations et de racisme dont ils disent avoir été systématiquement victimes ou témoins. Néanmoins, l'image négative que les institutions renvoient aux jeunes ne conduit pas à un repli sur les organisations informelles. Contrairement aux jeunes en situation *hors système*, ceux en situation NEET *discontinue* avaient la volonté de participer pleinement à la société majoritaire mais se sentaient freinés à cause des préjugés envers leurs origines. En conséquence, bien que la majorité possédait la nationalité belge, ils ne s'identifiaient pas à la Belgique, mais bien à leurs origines. A titre illustratif, Amir se présente comme Belge, mais dit ne pas se considérer pas comme un Belge « correct » à cause de la discrimination. Ce sentiment d'exclusion correspond donc à une situation de (mise à la) marge, plutôt que d'exclusion totale où le cadre de référence change. En dernier lieu, bien qu'ils s'identifient au quartier, les jeunes en situation *discontinue* en ressentent dans le même temps les limites incapacitantes. Ce n'est d'ailleurs pas sur les organisations informelles qu'ils bâtissent leur avenir. Il leur arrivait même de percevoir le quartier comme lieu de mauvaises influences qui les entraînent dans de mauvaises voies, et aspiraient alors à investir d'autres lieux de la ville.

Conclusion

Nos résultats indiquent que les situations NEET ne dépendent pas des attitudes des jeunes à l'égard des études ou de l'emploi, mais d'abord et avant tout que l'organisation du travail et du marché de l'emploi ne parvient pas à créer une stabilité pour un nombre significatif de jeunes Bruxellois particulièrement dominés. Ces derniers subissent une série de discriminations qui, pour les jeunes issus de ménages précaires, s'enchevêtrent aux difficultés de leur milieu pour façonner des trajectoires qui les éloignent de l'école, des institutions de l'ISP et du marché du travail. Ainsi, pour atteindre ses objectifs, l'action publique envers les jeunes en situation NEET devrait inclure des indicateurs qualitatifs qui reflètent la diversité des problématiques et des situations décrites ci-dessus. Ils permettraient de circonscrire des publics prioritaires en tenant compte de critères tels que : l'indice socio-économique des quartiers de résidence, les revenus et la composition du ménage, les qualifications des parents et la « provenance scolaire » (écoles, filières fréquentées), ainsi que de l'origine étrangère non-européenne. En somme, notre analyse invite à transformer et affiner la catégorie statistique de NEET en un ensemble de variables à pondérer et comportant une dimension cumulative afin de construire des indicateurs de risques.

Références

DE HAAS, Hein, CASTLES, Stephen et MILLER, Mark, 2020. *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World*. Sixth edition. London : Red Globe Press.

DEVILLÉ, Henri, 2008. Le chômage bruxellois entre inadéquation de qualification et déqualification en cascade. In : *Brussels Studies* [en ligne]. Collection générale, n° 14, mis en ligne le 21 janvier 2008 [Consulté le 25/01/2022]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/brussels/523>

FRANSSEN, Abraham, CARLIER, Donat et BENCHEKROUN, Anissa, 2014. Les transitions des jeunes entre l'enseignement et l'emploi à Bruxelles : défis pour la gouvernance. In : *Brussels Studies* [en ligne]. Notes de synthèse, n° 73, mis en ligne le 27 janvier 2014, consulté le 25 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/brussels/1198>

GALLAND, Olivier et LEMEL, Yanick, 2018. *Sociologie des inégalités*. Paris : Armand Colin.

JACOBS, Dirk et REA, Andrea, 2007. Les jeunes Bruxellois, entre diversité et adversité. In : *Brussels Studies* [en ligne]. Collection générale, n° 8, mis en ligne le 03 septembre 2007, consulté le 25 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/brussels/427>

MILLET, Mathias et CROIZET, Jean-Claude, 2016. *L'école des incapables. La maternelle, un apprentissage de la domination*. Paris : La Dispute.

MILLET, Mathias et THIN, Daniel, 2005. *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*. Paris : PUF.

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES, 2017. *Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise*. Cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016. Commission communautaire commune : Bruxelles.

PORTES, Alejandro et ZHOU, Min, 1993. The Second Generation: Segmented assimilation and its Variants. In: *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1er novembre 1993, vol. 530, n°1, pp. 74-96.

PORTES, Alejandro, FERNANDEZ-KELLY, Patricia et HALLER, William, 2005. Segmented assimilation on the ground: The new second generation in early adulthood. In: *Ethnic and Racial Studies*, vol. 28, n°6, pp. 1000-1040.

REA, Andrea, NAGELS, Carla et CHRISTIAENS, Jenneke, 2009. Les jeunes bruxelloises : inégalité sociale et diversité culturelle. In : *Brussels Studies* [en ligne]. Notes de synthèse, mis en ligne le 02 février 2009, consulté le 25 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/brussels/951>

SACCO, Muriel, SMITS, Wendy, KAVADIAS, Dimo, SPRUYT, Bram et D'ANDRIMONT, Caroline, 2016. Jeunes bruxelloises : entre diversité et précarité. In : *Brussels Studies* [en ligne]. Notes de synthèse, n° 98, mis en ligne le 25 avril 2016, consulté le 25 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/brussels/1339>

VAN HAMME, Gilles, GRIPPA, Taïs et VAN CRIEKINGEN, Mathieu, 2016. Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles. In : *Brussels Studies* [en ligne]. Collection générale, n° 97, mis en ligne le 21 mars 2016, consulté le 25 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/brussels/1331>

WAYENS, Benjamin, JANSSENS, Rudi, VAESEN, Joost, 2013. L'enseignement à Bruxelles : une gestion de cris complexe. In : *Brussels Studies* [En ligne], Notes de synthèse, n° 70, mis en ligne le 29 août 2013, consulté le 25 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/brussels/1181>

WILLIS, Paul, 2016. *Learning to labour*. Abingdon: Routledge.

WOLBERS, Maarten H.J., 2014. Introduction: Research on school-to-work transitions in Europe. In : *European Societies*, vol. 16, n°2, pp. 167-174.